

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Brigitte MERCHIER, Maire, suite à la convocation en date du 07 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme MERCHIER Brigitte, M NOURRY Daniel, Mme POUPE GEORGE Valérie, M ROUGET Alexis, Mme ROCHET Christelle, Mme BERTIN Karine, M DOUTRIAUX Bernard, M CHAVAIN Valentin, M LECOCQ Philippe, M MAUFROY Jean-Marie, Mme MASQUELEIN Catherine, M VERLINE Yannick.

Absents excusés : Mme FICHAUX Hélène, Mme CARETTE Elodie, M HARFAUX Philippe, Mme PROUVOST Gaëlle, Mme GHEYSENS Sylvie, Mme VERGRIETE Pascale, M DOLLE Bruno

Procuration : Mme CARRETTE Elodie a donné procuration à Mme ROCHET Christelle, M DOLLE Bruno a donné procuration à M NOURRY Daniel, Mme GHEYSENS Sylvie a donné procuration à Mme MERCHIER Brigitte, Mme FICHAUX Hélène a donné procuration à M DOLLE Bruno (procuration non prise en compte car le mandataire est absent)

Avant l'ouverture de la réunion, une minute de silence est observée en la mémoire de M DUQUENOY Joël, Président de la CAPSO.

1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Mme POUPE GEORGE Valérie

2 – ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 18 FEVRIER 2025 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 – PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DU SYSTEME DE TRAITEMENT DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE ST OMER (CAPSO) :

Une enquête publique sur le plan d'épandage des boues du système de traitement de eaux usées de la station d'épuration de St Omer a eu lieu du 24 février au 17 mars inclus. M DUC a été nommé commissaire enquêteur. Une permanence a eu lieu en mairie d'Ecques le samedi 15 mars de 909H à 12 H dans la salle du conseil. Personne ne s'est présenté.

4 - COMMUNE :

A – CFU : Le Compte Financier Unique est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif, et qui sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les communes. Aussi, nous avons été fortement incités à le mettre en place dès 2025 pour bénéficier des conseils du Trésor Public.

Sous la présidence de M Nourry, (Mme le Maire ne peut voter le CFU), le CFU s'établit comme suit :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|---------------------------|-------------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 263 429.63 | 84 975.09 | | | 178 454.54 |
| Part affectée à investiss | | | | | | |
| Opérations de l'exercice | 1 309 434.81 | 1 550 260.74 | 313 293.28 | 212 651.34 | | |
| Totaux | 1 309 434.81 | 1 813 690.37 | 398 268.37 | 212 651.34 | 1 707 703.18 | 2 026 341.71 |
| Résultat de clôture | | 504 255.56 | 100 641.94 | | | 318 638.53 |
| | Besoin de financement | | 100 641.94 | | | |
| | Restes à réaliser DEPENSES | | 35 993.26 | | | |
| | Restes à réaliser RECETTES | | 8 151.56 | | | |
| | Besoin total de financement | | 128 483.64 | | | |
| | Excédent total de financement | | | | | |

Membres en exercice : 19 membres présents : 12 suffrages exprimés : 13
Après délibération, le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
POUR : 13 (11 + 2 proc) CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

B – AFFECTATION DES RESULTATS : le résultat de l'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit :
128 483.64 € au compte 1068 (recette d'investissement) et 375 771.92 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

C – BUDGET PRIMITIF 2025 :

C1 - Vote des subventions communales : Mme le Maire présente la liste des associations ecquoises et extérieures qui recevront une subvention communale. Après délibération et à l'unanimité des membres présents (POUR 15 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION 0), le conseil vote la somme de 5 000 € pour l'année, subventions qui seront versées second semestre de l'année.

C2 – Révision des taux communaux : Mme le Maire souhaite apporter quelques informations complémentaires avant le vote des taux.

Les investissements 2025 seront importants cette année notamment avec :

- la réfection du Pont de la rue des Prés (le dossier de consultation des entreprises est lancé. A ce jour, nous n'avons que deux réponses). Ouverture des plis le 14 avril.
- la rue d'Inghem (depuis plusieurs années nous attendions le démarrage du méthaniseur). Aussi , maintenant il nous faut continuer le dossier sous peine de perdre toutes les subventions.

Pour ces deux dossiers, c'est la dernière année où l'on peut compter sur les aides de l'Etat et du Département en termes de subventions.

En ce qui concerne le fonctionnement, Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil pour sa mandature s'est focalisé sur les services liés à la jeunesse (ALSH. Garderie, Cantine, Bus.....)

M Nourry souhaite compléter l'intervention de Mme le Maire par l'énonciation des emprunts qui restent à couvrir sur plusieurs années.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier les taux pour l'année 2025 suivant le tableau ci-après :

| | ANNEE 2024 | ANNEE 2025 |
|---|---------------|------------|
| FONCIER BATI | 46.35 % | 50.35 % |
| FONCIER NON BATI | 56.40 € | 60.40 % |
| TAXE HABITATION (concerne uniquement les résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale) | 14.64 % | 15.88 % |

C3 – Vote du budget : Après délibération et à l'unanimité des membres présents (POUR 15 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION 0), le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025 à savoir :

Section fonctionnement recettes : 1 928 858.92 € dépenses : 1 483 039.00 € voté en suréquilibre
Section investissement équilibrée à : 1 348 709.14 €

5 – ALSH :

A – CFU : Le principe est le même que pour le Compte Financier Unique « Commune »

Sous la présidence de M Nourry, (Mme le Maire ne peut voter le CFU), le CFU s'établit comme suit :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|-------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 14 415.46 | | | | |
| Part affectée à investiss | | | | | | |
| Opérations de l'exercice | 111 364.40 | 109 269.62 | | | | |
| Totaux | 111 364.40 | 123 685.08 | | | | |
| Résultat de clôture | | 12 320.68 | | | | |
| Besoin de financement | | | | | | |
| Restes à réaliser DEPENSES | | | | | | |
| Restes à réaliser RECETTES | | | | | | |
| Besoin total de financement | | | | | | |
| Excédent total de financement | | | | | | |

Membres en exercice : 19 membres présents : 12 suffrages exprimés : 13
Après délibération, le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents soit :
POUR : 13 (11 + 2 proc) CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

B – AFFECTATION DES RESULTATS : le résultat de l'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit :
12 320.68 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

C – BUDGET PRIMITIF 2025 :

C3 – Vote du budget : Après délibération et à l'unanimité des membres présents (POUR 15 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION 0), le Conseil Municipal vote le budget primitif ALSH 2025 à savoir :

Section fonctionnement équilibré en recettes et dépenses à 122 320.68 €

6 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Ecoles :
 - o Changement de la porte de la classe de Mme Brevières
 - o Projet Nèfle : randonnée pedestre de la classe maternelle
 - o Chasse aux œufs par l’APE le 26 avril pelouse de la salle des fêtes
- Commission communale des impôts directs du 13 mars
- Evocation des permis de construire de la pharmacie et des médecins
- Brocante des Brod’Rieuses du 27 avril
- Evocation du VTT du 1^{er} mai
- Cérémonie du 08 mai (rassemblement, Harmonie, réception)
- Le 16 mai : concert Brass Band
- Comité des fêtes : journée pêche le 18 mai
- ALSH : fonctionnement de 3 semaines en juillet et 2 semaines en aout

Les questions épuisées, la séance est levée à 20 h20

Signature des membres

M NOURRY Daniel

Mme POUPE GEORGE Valérie

Mme MERCHIER Brigitte

M ROUGET Alexis

Mme ROCHET Christelle

M DOUTRIAUX Bernard

Mme BERTIN Karine

M CHAVAIN Valentin

Mme CARETTE Elodie
A ROCHET Christelle

M DOLLE Bruno
A M NOURRY Daniel

Mme VERGRIETE Pascale
////////////////////

M HARFAUX Philippe
////////////////////

Mme FICHAUX Hélène
////////////////////

M LECOCQ Philippe

Mme GHEYSENS Sylvie
A Mme MERCHIER Brigitte

M MAUFFROY Jean-Marie

Mme MASQUELEIN Catherine

M VERLINE Yannick

Mme PROUVOST Gaëlle
////////////////////